T 5469 Cas FRCB 16 An. 76.

A MES COLLÈGUES.

Nous ſommes tous ſans contredit chargés d'une miſſion bien importante, mais il m'eſt impoſſible de n'être pas pénétré d'une vive douleur, lorſque je conſidère de quelle différente manière nous exerçons cette partie de la Souveraineté qui nous a été confié par nos Commettans; en effet, l'orſqu'ils nous ont envoyé à l'Aſſemblée Electorale, ne nous ſommes nous pas engagé par ferment à remplir cette fonction ſacrée, avec toute la dignité dont elle eſt ſuſceptible; & d'après ce que nous voyons tous les jours une grande partie de nous peuvent-ils dire, c'eſt de bonne foi que je donne ma voix à telle perſonne. Ah! je ne ſors jamais de l'Aſſemblée Electorale ſans emporter au fond de mon cœur un chagrin ſecret; car, à bien conſidérer tout ce qui s'y paſſe, il en réſulte qu'un bon & vertueux Citoyen qui vient à cette Aſſemblée ſeul avec ſa conſcience, qui ne met dans l'urne que celui quelle lui indique d'y mettre, perd abſolument ſon temps. Le choix eſt fait avant de venir à l'Aſſemblée, & ſi heureuſement les honnêtes gens viennent à dérouter leur projets, en faiſant paſſer un Candidat qui ne ſoit pas du

Mon. W 76

Club où l'on vouloit le prendre, quelle humeur? c'eſt alors que l'on voit la calomnie ſe manifeſter ſous toutes les couleurs. Depuis le commencement de nos Aſſemblées quelle agitation dans certaines têtes, avec quel acharnement n'a-t-on pas pouſſé certains Membres, & quel ſcandale n'a-t-on pas donné en faiſant voler dans l'Aſſemblée générale une nuée de pouſſière, pour exprimer la joie qu'on avoit d'être parvenu à une réuſſite que l'on deſiroit ſi vivement. Electeurs de 89, 90 & 91 j'ai aſſiſté à bien des Aſſemblées, & je vois avec peine que les Corps Electoraux, loin de ſe compoſer de mieux en mieux, font préciſément le contraire. Effectivement il étoit réſervé à l'Aſſemblée des Electeurs de 91, de voir ſes Membres quitter leur places, pour aller mutuellement s'embraſſer après une Election; qui nous en fait redouter de plus dangereuſe encore. Pour moi qui ne prends d'autres conſeil que de ma conſcience, qui ne va pas d'une oreille à l'autre pour y gliſſer ce que j'ai dans l'ame; je crie au ſcandale. N'eſt-il pas, en effet, ſcandaleux de voir des individus aller de Bureau en Bureau, pour endoctriner ſurtout les Electeurs des cantons pour ou contre ceux qu'ils veulent porter ou rejetter... N'eſt-ce pas un ſcandale d'entendre un Electeur dire tout haut, ils ont accaparé les voix, mais ils n'accapareront pas les piques & les bonnets de coton, & cela parce que le ſcrutin n'avoit pas produit ce qu'il en attendoit; avec de tels Electeurs fera-t-on jamais de bons choix?

Depuis un certain temps j'entends dire qu'il convient de nommer des Négociants, & pour y parvenir, le bon-ſens vouloit que l'on diſcutât ceux qui par leurs lumières, leurs talens & leur longue habitude, ſont généralement connus pour les premières têtes du commerce, voilà ce que l'Empire a le droit d'attendre de la capitale ; mais point du tout, ces bons Négociants (ai-je entendu dire dans une de ces ſéances du ſoir, où un honnête homme peut à peine ſe montrer) ſont ou ſyſtêmatiques, ou bien leur patriotiſme eſt douteux ; mais, ce n'eſt pas-là le fin mot, ils ne ſont pas Jacobites, voilà le nœud. Au moins, ce ſont des hommes d'un mérite tranſcendant qu'on leur oppoſera ; point du tout, ceux qui ont été diſcutés avec plus d'emphaſe par les poſſeſſeurs excluſifs de la tribune, ſont des gens d'un mérite moins qu'ordinaire. Je dirai même plus, ils ont eu le talent, avec leurs belles phraſes de métamorphoſer en Négociant un homme bon Précepteur, mais qui négociant d'avant-hier, ne ſe doute même pas des premiers élémens du commerce, malgré la vétuſté de ſes livres.

Je n'ai de conſolation que dans l'eſpoir que les autres Départemens, moins cabaleurs que nous, enverront à la Légiſlature des hommes qui joindront au mérite une probité reconnue ; je me conſole encore en voyant grand nombre d'Electeurs qui ſont d'honnête gens, c'eſt eux que je conjure de ne point abandonner la choſe puplique ; je les prie, ſur-tout, de ſer-

mer l'oreille à ces diſcours empoiſonnés, à ces médiſances maladroite, que l'on prodigue ſi hautement, ſoit pour pouſſer, ſoit pour rejetter ceux que l'on veut porter ou éloigner. Hélas! pour être Légiſlateur dans tous les temps il faut des titres; mais qu'eſt-ce que l'eſprit ſans la probité? De grace attachons-nous à cette dernière qualité, un peu moins d'eſprit & beaucoup plus de vertu, & nous ſerons heureux.

De l'Imprimerie de FROULLÉ, quai des Auguſtins.